



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



05715-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.176/7  
18 septembre 1974

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion sur les stratégies et les politiques  
de développement industriel dans les petits pays

05715

Vienne, 23-27 septembre 1974

STRATEGIE ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
DANS LES PETITS PAYS

BILAN DE L'EXPERIENCE DE 10 PAYS CHOISIS

Document rédigé par le Secrétariat de l'ONU/IDI

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. Comparaison des résultats dans le domaine du développement économique et industriel	3
II. Conditions préalables et obstacles à l'industrialisation	6
III. Stratégie de développement économique et industriel	11
IV. Politiques et mesures intéressant l'industrie	15
V. Institutions et industrialisation	19
Tableau 1 Quelques données économiques de base relatives à 10 petits pays	24
Tableau 2 Evaluation des taux de croissance annuels cumulés du PIB et contribution des principaux secteurs de l'économie dans 10 petits pays	25
Tableau 3 Contribution des principaux secteurs au développement économique dans 10 petits pays, 1950-1970	26
Tableau 4 Contribution des principaux secteurs de l'économie au PIB en 1950, 1960 et 1970 dans 10 petits pays	27
Tableau 5 Emploi dans le secteur manufacturier de 10 petits pays	28
Tableau 6 Croissance de la production manufacturière dans 10 petits pays	29
Tableau 7 Part des exportations de produits manufacturés dans le total des exportations	30

### Introduction

Cette réunion offre la possibilité de comparer les résultats de 10 petits pays dans le domaine du développement industriel au cours de la période de 1950 à 1970 et d'étudier, pour chacun d'entre eux, les rapports qui existent entre ces résultats et :

- 1) Les conditions préalables et les obstacles au développement industriel;
- 2) La stratégie de développement économique et industriel suivie;
- 3) Les politiques industrielles et les mesures appliquées;
- 4) Les institutions choisies pour promouvoir et soutenir le développement industriel.

On procédera tout d'abord à la comparaison des résultats obtenus, étant entendu que les statistiques dont on dispose ont tout au plus une valeur indicative. L'influence des quatre autres facteurs fera l'objet des sections suivantes du présent document.

#### I. COMPARAISON DES RESULTATS DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL

Pour la première Décennie des Nations Unies pour le développement (1961-1970), on avait fixé comme objectif une augmentation annuelle moyenne de 5 % du produit national réel; on avait estimé qu'il fallait pour cela une augmentation annuelle moyenne de la production manufacturière d'au moins 8 % et une augmentation annuelle de la production agricole de 4 %.

Sur les 10 pays dont les réalisations sont examinées à la réunion, cinq ont dépassé cet objectif de croissance économique pendant les années 1960, les cinq autres ne l'ayant pas atteint (voir tableau 1).

Les pays dont la croissance économique a été la plus rapide (c'est-à-dire supérieure à l'objectif de 5 % au cours des années 1960) sont la Bolivie, le Costa Rica, l'Equateur, l'Irak, et la République arabe syrienne. Les économies les plus lentes à se développer ont été la République Dominicaine, le Ghana, la Guyane, Haïti et l'Uruguay.

La production manufacturière a augmenté à plus de 10% par an dans quatre des cinq pays dont la croissance économique a été la plus rapide. Dans un seulement des pays où elle a été plus lente<sup>1/</sup>. La production agricole a augmenté de plus de 5% par an dans quatre des cinq pays à croissance économique rapide et dans deux des cinq pays à croissance plus lente (voir tableau 2). Compte tenu des données dont nous disposons, il semble que l'on ne puisse parvenir à un taux de croissance de 5% pour l'ensemble de l'économie sans qu'il y ait une croissance rapide et soutenue<sup>2/</sup> à l'effort dans le secteur agricole et dans le secteur manufacturier. La seule exception est la Jordanie où l'expansion des secteurs minier et manufacturier a été assez rapide au cours des années 60 pour compenser la stagnation du secteur agricole.

La contribution des secteurs agricole, manufacturier, pétrolier et minier à l'augmentation du produit intérieur brut pendant la période 1950-1970 est analysée au tableau 3. La contribution du secteur manufacturier a été supérieure à celle du secteur agricole dans cinq pays et à peu près équivalente dans deux autres. Elle n'a été sensiblement inférieure qu'en Irak et en République arabe syrienne (où la production agricole a augmenté de 8,3% et 6,5% respectivement) et en Haïti, pays qui n'avait au début de la période considérée qu'un secteur industriel restreint.

Le tableau 4 montre l'évolution des structures de l'économie pendant la période de 1950 à 1970. Il semblerait que, sur cette période de 20 ans, la contribution du secteur manufacturier n'ait sensiblement augmenté (de 25% ou plus) que dans trois pays : le Costa Rica, le Ghana et la République arabe syrienne.

<sup>1/</sup> L'exception était la République arabe syrienne où le taux de croissance élevé du PIB pendant la période 1960-1969 a tenu à une croissance annuelle moyenne rapide de la production agricole (5,6%) qui s'explique par la médiocrité de la récolte de 1960, année de base.

<sup>2/</sup> Ce sont là des conclusions provisoires, car on ne possède pas pour chacun des 10 pays des estimations aux prix constants de la production manufacturière et agricole.

Les données statistiques relatives à l'emploi dans le secteur manufacturier sont indiquées dans le tableau 5. Dans la plupart des 10 pays étudiés, ce secteur emploie de 100 000 à 300 000 personnes. Dans une proportion d'un tiers à deux tiers, l'emploi dans ce secteur est assuré par des entreprises occupant plus de 10 personnes. La plupart des établissements industriels sont de petites dimensions : le nombre d'entreprises qui emploient plus de 100 personnes ne dépasse 50 que dans 2 des 10 pays (Ghana et Uruguay).

En 1970, la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier était de 150 à 350 millions de dollars des Etats-Unis dans sept pays (voir le tableau 6). Elle était nettement inférieure à ces chiffres en Bolivie et en Haïti qui avaient en 1970 un revenu par habitant inférieur à 200 dollars des Etats-Unis, ainsi qu'en Guyane (le seul pays dont la population soit inférieure à 1 million d'habitants).

## II. CONDITIONS PREALABLES ET OBSTACLES A L'INDUSTRIALISATION

En 1950, les 10 petits pays dont l'expérience sera examinée à la réunion se trouvaient à des stades de développement économique et social différents. L'Uruguay avait déjà atteint un stade assez avancé; en Haïti, l'industrialisation avait à peine commencé et, en 1970, ce pays était classé parmi les plus déshérités des pays les moins développés.

### A. Contraintes imposées par l'exiguïté du marché intérieur

Dans la plupart des pays, le faible pouvoir d'achat des consommateurs a constitué un obstacle important à l'industrialisation: le niveau des salaires était bas, notamment dans les régions rurales, et la répartition du revenu et des richesses inégale. Cependant, la population a connu un accroissement rapide - (doublant entre 1950 et 1970) - et le revenu par habitant a également augmenté. Ainsi, le marché intérieur a atteint des dimensions suffisantes pour absorber la production d'un grand nombre d'industries de biens de consommation.

Seuls, l'Uruguay et le Costa Rica ont épuisé les possibilités de remplacement des importations. Un facteur a eu des incidences plus graves; les faibles dimensions adoptées pour les installations industrielles ont influé sur les coûts de production et la rentabilité des entreprises. L'exiguïté du marché a fait que de nombreuses entreprises en sont venues à occuper une position de monopole; dans de nombreux cas, la concurrence étrangère n'a pas été autorisée, alors que la concurrence intérieure était inexistante. Il n'y avait donc aucun stimulant permettant d'améliorer l'efficacité de la production et les entreprises pouvaient se tailler des bénéfices monopolistiques sauf dans les cas où les pouvoirs imposaient le contrôle des prix.

Pour surmonter cette difficulté, certains des 10 pays en question se sont associés à des groupes sous-régionaux qui constituaient un marché plus vaste, de nature à favoriser un développement industriel plus poussé. L'Uruguay n'a tiré que peu de profit de sa participation à l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALE), dès 1960; le Costa Rica a retiré des avantages considérables de son association au Marché commun centraméricain, en 1962; la Bolivie et l'Équateur, qui font partie depuis 1968 du

Groupe andin, escomptent tirer certains avantages de cette association car ils bénéficient de concessions spéciales en leur qualité de pays moins développés; la Guyane commence à tirer certains avantages de sa participation à la zone de libre-échange des Caraïbes, constituée en 1968 et qui est devenue un marché commun en 1974. L'Irak et la République arabe syrienne tirent certains avantages de leur association avec d'autres pays arabes mais, jusqu'ici au moins, plus pour leurs exportations de produits agricoles que pour celles d'articles manufacturés. Jusqu'à présent, ce n'est que dans le cas du Costa Rica que ces associations ont permis aux entreprises manufacturières locales de tirer vraiment parti des débouchés qu'offrent les pays voisins.

B. Transport et communications; énergie et eau; sites industriels

En 1950, les moyens de transport et de communications étaient insuffisants dans la plupart des pays; certes, des améliorations ont été apportées au cours des 20 dernières années et, dans la majorité des pays, les principales zones urbaines sont reliées par d'assez bonnes routes; cependant, le réseau de routes secondaires desservant les campagnes reste médiocre dans la plupart des pays. C'est pourquoi le secteur rural n'est pas bien intégré à l'économie nationale et l'industrie a nettement tendance à s'implanter dans les grands centres urbains.

Dans plusieurs pays, l'approvisionnement insuffisant et irrégulier en énergie électrique et en eau a gêné la création d'industries. On a certes réussi dans une certaine mesure à renforcer et régulariser les fournitures de courant grâce à la mise en place de réseaux nationaux interconnectés de distribution, mais un grand nombre d'entreprises industrielles produisent encore l'énergie électrique dont elles ont besoin<sup>3/</sup>. Les possibilités d'approvisionnement en énergie électrique et en eau ont influé sur la décision d'implanter les industries dans les centres urbains; leur absence gêne le développement des petites industries dans les zones rurales. La pénurie d'eau a atteint un point critique dans l'un des pays étudiés (Haïti).

Pour surmonter ces difficultés, et implanter des industries dans de nouvelles régions, certains pays ont créé des domaines industriels ou des zones industrielles. Dans d'autres pays, où l'industrie est essentiellement concentrée dans la capitale,

---

<sup>3/</sup> Par exemple, la moitié de l'énergie utilisée par l'industrie, dans la République arabe syrienne et le tiers en Equateur.

on a pu rationaliser l'implantation des industries grâce à une planification à l'échelon municipal. D'une manière générale, il semble que l'on n'ait pas apporté assez d'attention à la possibilité de promouvoir le développement industriel en offrant des emplacements viabilisés; en particulier, aucun des pays étudiés n'a prévu de facilités spéciales pour les industries orientées vers l'exportation<sup>4</sup>.

Pendant ces deux dernières décennies, l'infrastructure s'est développée de telle sorte que seul un petit nombre de centres urbains ont bénéficié des avantages du développement. C'est là une constatation surprenante car on aurait pu penser qu'il était plus facile à des pays ayant une population restreinte (moins de 10 millions d'habitants) de mieux répartir ces avantages.

### C. Utilisation des matières premières locales

Dans plusieurs pays, l'industrialisation a reposé en grande partie jusqu'ici sur l'utilisation des matières premières locales. Cela tient en partie à la structure de la demande (produits alimentaires, logement et vêtements), mais également au fait que ces industries étaient plus faciles à créer et peut-être aussi plus profitables. Cependant, dans plusieurs cas, la mise en valeur des matières premières locales (et, partant, la création d'industries les utilisant) a dû être différée jusqu'à la mise en place d'un réseau de transport.

La plupart des pays ont évité d'entraver l'importation des matières premières nécessaires à leur secteur industriel, mais certains pays en proie à de graves difficultés de balance des paiements instaurent un régime de licences d'importation. Dans les pays sans littoral (la Bolivie, par exemple) le coût élevé des transports a gêné l'implantation d'industries consommant de grandes quantités de matières premières importées.

---

<sup>4</sup> Lors de la première réunion, on a noté que la Barbade, Maurice et Singapour ont réussi à attirer des industries orientées vers l'exportation en offrant des zones industrielles déjà équipées; Chypre a développé jusqu'ici ses industries orientées vers l'exportation sans offrir de telles facilités.

#### D. Qualifications professionnelles et esprit d'entreprise

C'est l'absence de main-d'oeuvre qualifiée qui a constitué le plus grand obstacle à l'industrialisation dans la plupart des 10 pays considérés, à l'exception notable de l'Uruguay, dont la population, en partie immigrée, est bien formée. Malgré les progrès réalisés au cours des 20 dernières années dans plusieurs des 10 pays, il subsiste, à des degrés divers, une pénurie de personnel qualifié : cadres supérieurs et moyens, ingénieurs, comptables, contremaîtres et ouvriers qualifiés. Bien que les gouvernements de certains pays se soient rendus compte qu'il s'agissait là d'un domaine vital, dans d'autres pays (en Haïti, par exemple), on ne semble guère se préoccuper de cet obstacle à un développement industriel soutenu.

Dans de nombreux pays, ce sont les importateurs qui ont joué le rôle d'entrepreneurs en produisant localement ce qu'ils importaient auparavant. Mais l'initiative est venue aussi de petits patrons et d'artisans qui ont décidé d'agrandir leur exploitation. D'une manière générale, la propriété des entreprises demeure familiale ou limitée à de petits groupes d'investisseurs et, en l'absence d'un marché des capitaux permettant une participation plus large à la propriété industrielle, il a été difficile de financer de grandes entreprises. Dans certains pays (l'Irak et la République arabe syrienne, par exemple), les pouvoirs publics se chargent de créer pratiquement toutes les grandes entreprises nouvelles; dans d'autres pays, on a largement compté (trop selon certains) sur les investisseurs étrangers. L'initiative privée n'a donné lieu qu'à la création de petites entreprises et n'a pas contribué à l'effort d'industrialisation aussi largement que cela aurait été souhaitable pour que l'industrialisation devienne un processus auto-entretenu.

#### E. Ressources financières disponibles pour l'industrie

Dans la plupart des 10 pays considérés, il n'y a pas de mécanisme institutionnel satisfaisant pour mobiliser l'épargne intérieure et assurer aux nouvelles entreprises industrielles (grandes ou petites) les capitaux d'investissement et les prêts nécessaires. En règle générale, les détenteurs de capitaux ont toujours eu tendance à préférer à l'industrie manufacturière des secteurs plus sûrs, tels que le commerce et l'immobilier.

Des institutions ont été créées dans certains pays pour fournir aux entreprises existantes et nouvelles des prêts et des capitaux d'investissement, mais elles n'ont pas toutes réussi à réunir des fonds suffisants par une mobilisation intensive de l'épargne intérieure. Les modalités et conditions de prêt pratiquées par les banques commerciales n'ont pas toujours été de nature à encourager les petites entreprises naissantes; dans la plupart des 10 pays, il faudrait étudier la possibilité de créer un établissement de financement offrant des conditions plus appropriées (y compris des services consultatifs à l'intention des bénéficiaires des prêts).

### III. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL

Les stratégies de développement adoptées dans les dix pays sont fort différentes et il est difficile de formuler des conclusions générales à leur sujet. C'est pourquoi, dans la présente section, on s'est borné à résumer certaines des observations faites par les auteurs des études sur les différents pays. On a insisté principalement sur la stratégie de développement industriel suivie pendant les années 60. On examinera tout d'abord les pays dans lesquels la croissance du secteur manufacturier a progressé lentement.

On attribue la lenteur de la croissance de la production manufacturière de l'Uganda au cours des années 1960 au manque de progrès des revenus individuels, à la stagnation du secteur agricole, à la pénurie de devises et au fait que l'on n'a pas adapté la politique économique alors que les possibilités de remplacement des importations étaient épuisées. Les priorités établies étaient trop vagues et la politique adoptée n'a pas réussi à canaliser les investissements vers des secteurs où le pays pouvait le mieux soutenir la concurrence et où l'industrialisation pouvait être poussée davantage. L'inflation était à l'état endémique et il s'est produit une hémorragie substantielle de capitaux.

Si la production manufacturière ne s'est développée que lentement au Haïti dans les années 50 et 60, c'est que le pays n'avait pas de stratégie de développement industriel. Bien que le plan de développement pour 1964-1971 ait identifié 50 nouvelles industries potentielles, quelques-unes seulement ont été créées, et cela en raison de l'infrastructure insuffisante, du manque de main-d'œuvre qualifiée et de capitaux. On a compté essentiellement sur les investissements privés, nationaux et étrangers; l'intervention de l'Etat (directe ou indirecte) dans l'exécution des projets a été assez timide.

En Syrie, le taux de croissance de la production manufacturière a été assez modeste au cours des années 60 du fait que, ni le secteur public ni le secteur privé n'étaient en mesure d'atteindre les objectifs d'investissement qui leur avaient été fixés. Au cours des années 50, l'effort d'industrialisation a été le fait, principalement, d'entrepreneurs locaux du secteur privé et, pendant les années 60, du

gouvernement. C'est au début des années 60 que la croissance de la production manufacturière a été la plus lente, les nouveaux investissements étant consacrés essentiellement à l'expansion des industries existantes. Une planification plus poussée et des investissements plus importants ont contribué à accélérer la croissance industrielle vers la fin des années 60<sup>5/6/</sup>.

La politique actuelle du Qinghai vise à une indépendance économique plus grande, qui doit être réalisée par la création de nouvelles industries dans les secteurs étatisés, mixte et privé. Au cours de la deuxième moitié des années 50, l'initiative privée a repris de l'importance pour la première fois depuis le milieu des années 30. Pendant la période du plan de développement 1964-1970, les investissements ont atteint l'objectif fixé mais l'augmentation de la production manufacturière est restée en deçà de l'objectif<sup>7/</sup>. Les industries utilisant les ressources locales accusent 60 % de la production industrielle tandis que la production manufacturière est exportée dans une proportion de 10 %.

En Qinghai, la production manufacturière a progressé beaucoup plus vite pendant les années 60 qu'au cours des années 50. Le plan de développement pour 1966-1971, le premier depuis l'accession du pays à l'indépendance, demandait au secteur privé et aux pouvoirs publics un effort particulier pour relancer l'économie. Le plan comportait des projets industriels précis, le secteur public a commencé à mettre en œuvre quelques-uns de ces projets industriels et à exploiter les services publics. Par la suite, le gouvernement a nationalisé certaines entreprises exploitant les ressources naturelles du pays.

En Yunnan, également, la production manufacturière a progressé plus rapidement pendant les années 60 qu'au cours des années 50. L'effort principal a été fourni par l'investissement privé intérieur, qui a bénéficié des mesures d'encouragement prises

<sup>5/</sup> Pour la période biennale 1970-1972, l'augmentation annuelle moyenne de la production manufacturière a été de 13,7 %.

<sup>6/</sup> Dans le plan de développement 1971-1975, il est prévu que les investissements du secteur public atteindront 90 % du total des nouveaux investissements dans le secteur manufacturier, contre 70 % dans le plan 1964-1970.

<sup>7/</sup> Pour la décennie 1960-1970, ils ont atteint en moyenne 3,7 % par an, contre 6,3 % pour la période 1950-1960.

en faveur des industries prioritaires (choisies dans une liste, ou selon des critères précis arrêtés par le gouvernement). En 1963, plus de 80 % des emplois et plus de 50 % de la production étaient assurés par le secteur des industries familiales, où la productivité par travailleur était faible; cela a constitué l'un des principaux problèmes du développement industriel au cours des vingt dernières années.

La production manufacturière a augmenté plus rapidement dans la République dominicaine au cours des années 60 que pendant les années 50. Après la chute du dictateur Trujillo, en 1961, les entreprises contrôlées par sa famille ont été transférées au secteur public. De nouvelles entreprises privées ont été créées par des nationaux et par des investisseurs étrangers; elles produisent des biens de consommation principalement des produits alimentaires transformés et des textiles ainsi que des matériaux pour l'industrie de la construction qui est en pleine expansion. Une grande usine de ferrométhyl a été créée. En 1970, l'industrie sucrière accusait 25 % de la production manufacturière, contre 36 % en 1960.

La production manufacturière a progressé rapidement au Costa Rica dans les années 50 et 60. C'est le secteur privé, guidé par la planification indicative du gouvernement et bénéficiant de crédits et d'autres stimulants, qui a été le principal agent d'industrialisation. Des investissements étrangers ont apporté une contribution importante, principalement sous la forme d'entreprises communes. La participation du Costa Rica au Marché commun centraméricain a ouvert à nombre de ses industries un marché plus large; en revanche, l'obligation de respecter la politique sous-régionale établie a entravé la promotion d'autres industries, réservées à d'autres pays.

En Colombie, la production manufacturière s'est développée rapidement au cours des années 60, après la période de stagnation des années 50 qui a suivi la Révolution de 1930, la nationalisation des mines d'étain et la réforme agraire. C'est le secteur privé qui a été le principal moteur de l'industrialisation, un petit groupe d'industriels contrôlant un grand nombre d'entreprises importantes. Les projets industriels élaborés dans le cadre du processus de planification ont pour la plupart été réalisés; le secteur public a dû se charger de certains projets qui n'auraient pas été entrepris par le secteur privé. L'accent a été mis sur les agro-industries et sur les biens de consommation non durables. Les frais de transport élevés et la pénurie de devises (jusqu'en 1965 où le pays est devenu producteur de pétrole) ont freiné temporairement l'industrialisation.

Les participants à la réunion auront à examiner les questions ci-après, qui sont traitées dans les documents décrivant l'expérience acquise par les dix pays :

- a) La planification de l'industrie a-t-elle réussi à délimiter les secteurs et les projets prioritaires vers lesquels canaliser de nouveaux investissements ?
- b) A-t-on fait le nécessaire pour coordonner comme il convient les mesures de politique générale avec ces plans de manière à en assurer la réalisation ?
- c) La stratégie du développement était-elle suffisamment orientée vers l'extérieur, et a-t-on réussi à exporter d'importantes quantités d'articles manufacturés ?
- d) La politique adoptée a-t-elle favorisé l'emploi de techniques à faible coefficient de capital et permis de développer les qualifications de la main-d'oeuvre ?
- e) A-t-on porté une attention suffisante à l'industrialisation des régions arrières et des zones rurales ?
- f) A-t-on pris des mesures suffisantes pour développer la capacité nationale de choisir, mettre au point et adapter des techniques répondant aux conditions du pays ?

---

8/ Lors de la réunion, l'examen de la stratégie du développement industriel ne se limitera pas à ces questions qui se posent à tous les pays en voie de développement; les débats devraient au contraire permettre de cerner les problèmes particuliers aux petits pays et de leur trouver des solutions.

#### IV. POLITIQUES ET MESURES INTERESSANT L'INDUSTRIE

Les petits pays se trouvent devant un problème difficile quand il s'agit de fixer le niveau de protection qu'ils assureront à leurs industries. Si ce niveau est trop élevé, on risque de créer des industries non rentables et dont les prix de revient sont élevés; si le niveau de protection demeure élevé en permanence, ou si l'on contingente les importations, l'industrie réalisera sans doute des profits excessifs; si les mesures de protection sont appliquées à de nombreux produits on risque, à long terme, de subventionner l'industrie aux dépens de l'agriculture. En revanche, si la protection tarifaire est trop faible, on risque de laisser passer certaines possibilités de créer des industries locales.

Parmi les études sur l'expérience acquise dans différents pays, il en est peu où l'on puisse trouver des détails sur le niveau de la protection tarifaire. C'est la politique adoptée par l'Irak en la matière qui est exposée de la façon la plus détaillée : dans ce pays, les matières premières acquittent jusqu'à 15 % de droit d'importation; ces droits vont de 15 à 50 % pour les autres produits et de 50 à 100 % pour les produits de luxe. En Uruguay, ces mêmes droits vont de 40 % à 75 % sur les produits qui concurrencent la production locale et ils sont de 150 % sur les produits de luxe. Au Costa Rica, la protection tarifaire a été fixée par le MCAC (Marché Commun d'Amérique Centrale) qui, dans les années 60, a imposé une surtaxe de 15 % à 35 % sur de nombreux produits, ainsi qu'un impôt de stabilisation économique supplémentaire de 30 %. La Bolivie contingente l'importation de certains produits. Au Ghana et en Guyane, les taux de droit ont dans la plupart des cas été fixés pour procurer des recettes à l'Etat et ne tiennent pas grand compte de la nécessité de promouvoir l'industrie.

L'impression qui se dégage de ces études est que, aucun de ces pays, ou presque, n'a revu sa politique douanière pour l'adapter aux objectifs du développement industriel. Les droits de douane ont été augmentés pour compenser l'inefficacité et les prix de revient élevés de la production; ils n'ont été que rarement réduits pour favoriser une plus grande efficacité, faire baisser les prix de revient et permettre ainsi aux entreprises industrielles de soutenir la concurrence sur les marchés étrangers.

Pour pallier l'absence de principes directeurs pour établir le niveau de protection, il a fallu prendre des décisions "au coup par coup" qui ont eu pour résultat de créer une structure tarifaire hétérogène<sup>9/</sup> qui favorise par trop certaines industries, et trop peu certaines autres, comme celles qui fabriquent des produits intermédiaires et des biens d'équipement ou celles qui dépendent pour une large part des importations<sup>10/</sup>.

L'incidence des droits de douane est tempérée dans la plupart des pays, par des taux de faveur consentis pour les importations a) de machines et autres biens d'équipement et b) de matières premières et autres fournitures. Ces taux de faveur n'ont été institués pour un temps limité que dans certains pays; mais, en général ils ont été fixés de manière à ne pas freiner le développement des industries locales qui fabriquent ces produits.

Les droits de douane et les contingents d'importation ont été institués pour promouvoir l'industrie et pour freiner la demande intérieure de produits importés; en conséquence, on a souvent négligé d'utiliser les taux de change comme instrument économique, et le commerce intérieur est demeuré plus rentable que les exportations. Certains pays restituent les droits de douane et les taxes locales perçus sur les matières servant à fabriquer des articles ultérieurement exportés, mais l'incidence de cette mesure ne compense pas dans la plupart des cas les prix de revient élevés des industries protégées. Dans ces conditions, l'ensemble des mesures appliquées a encouragé l'industrie à se tourner vers le marché intérieur, même dans les pays qui se sont donné pour objectif de favoriser les exportations.

Les mesures protectionnistes ont eu une influence déterminante sur la formation des prix pratiqués pour les produits manufacturés sur le marché intérieur; pour la plupart des industries, la concurrence locale n'était pas assez vive pour faire baisser les prix. Cela a souvent été le cas dans les pays où domine le régime de la propriété privée et cette tendance s'est aussi rencontrée dans les pays à économie mixte.

---

<sup>9/</sup> Le prélèvement de droits élevés, plutôt que d'impôts indirects sur les articles produits localement et de taxes sur les importations a encouragé parfois la production locale d'articles de luxe.

<sup>10/</sup> Comme le montre l'étude sur l'Uruguay, le taux de protection réelle dont bénéficient les opérations de fabrication effectuées dans le pays peut être beaucoup plus élevé que le taux nominal de protection tarifaire, notamment lorsque la valeur ajoutée est faible.

Cependant, dans les pays où domine le régime public essentiellement, l'Etat exerçait un contrôle sur les prix de vente; si, dans certains cas, ce contrôle a favorisé une plus grande efficacité, il a eu la plupart du temps pour effet de priver les entreprises des fonds nécessaires pour se moderniser et s'agrandir.

Dans la plupart des pays, la fiscalité aurait nui à la promotion du développement industriel si l'on n'avait pas eu largement recours aux encouragements d'ordre fiscal<sup>11/</sup>. Le taux de l'impôt allait jusqu'à 50% et rares ont été les pays qui accordaient des exonérations sur les bénéfices réinvestis ou des dégrèvements fiscaux aux petites entreprises. Les trêves fiscales étaient les facilités les plus souvent accordées; elles consistaient en une exemption totale ou partielle de l'impôt sur le revenu pendant cinq ans ou, dans certains cas, dix ans. Dans les pays où l'industrialisation avait atteint un stade relativement avancé, de tels avantages n'ont été accordés qu'aux projets industriels prioritaires ou, dans le cas d'un pays - la Bolivie - aux entreprises implantées dans les régions les moins développées.

Quelques études seulement contiennent une évaluation des mesures d'encouragement prises en faveur des investissements. Au Costa Rica, il semble que des mesures d'encouragement prises en faveur des réinvestissements des bénéfices aient contribué à soutenir une croissance industrielle rapide. Elles y ont probablement contribué de façon substantielle dans d'autres pays. Mais dans un pays (Uruguay), on s'est aperçu que ces mesures ne produisaient que peu d'effets, le climat général n'étant pas propice aux investissements par suite de l'échec de la stratégie de développement. Elles ont été également moins efficaces dans un autre pays (Haïti) où d'importantes conditions préalables au progrès industriel n'étaient pas réunies.

Dans les pays où le gouvernement accueille favorablement les investissements étrangers, ceux-ci ont généralement bénéficié des mêmes conditions que les investissements privés intérieurs. Cependant, d'une manière générale, les pouvoirs publics ne précisaient pas clairement les domaines où les investissements étrangers étaient favorablement accueillis ni les conditions auxquelles ils étaient acceptés; peu nombreux sont les pays qui ont adopté des lois sur les investissements étrangers; en revanche, plusieurs ont

<sup>11/</sup> L'industrie et le commerce, où le recouvrement des impôts est le plus facile, ont supporté une part excessive de la charge fiscale.

connu des bouleversements politiques qui ont conduit à des modifications profondes de leur politique de développement : interdiction des investissements étrangers ou nationalisation d'entreprises privées contrôlées par des investisseurs nationaux ou étrangers.

Aucune des études n'examine en détail le rôle joué par les apports extérieurs de technologie. Pourtant il s'agit là d'une question capitale, une de celles peut-être qui pourront être étudiées plus à fond au cours de la réunion qui réunira des participants venant de pays ayant adopté des systèmes économiques et sociaux fort différents.<sup>12/</sup>

En dernière analyse, les politiques et les mesures intéressant l'industrie doivent être jugées en fonction de l'influence qu'elles ont exercé sur le processus du développement industriel au cours des 20 dernières années. Les études présentées montrent que l'élaboration des politiques aussi bien que les mesures prises pour les mettre en oeuvre ont fait des progrès notables au cours de cette période. La réunion voudra peut-être étudier les plus remarquables de ces progrès et s'interroger sur les facteurs qui ont causé l'accélération du développement industriel dans certains pays à la fin des années 60 et au début de la présente décennie.

La réunion voudra peut-être déterminer aussi si ces politiques et ces mesures étaient bien de nature à permettre la réalisation des objectifs économiques et sociaux de chaque pays considéré. La répartition du revenu et de la richesse ne s'est pas améliorée dans certains pays dont l'expérience est examinée ici, et certains auteurs ont noté que le nombre des propriétaires d'entreprises n'a pas beaucoup augmenté. Dans la plupart des pays, l'emploi industriel est encore réduit et il apparaît que la modicité des taux d'intérêts, l'exonération des droits sur les importations de matériel ainsi que certaines formes d'avantages fiscaux (comme l'amortissement accéléré) ont encouragé les industriels à faire un usage excessif des techniques à faible intensité de travail. Enfin, même dans les plus petits de ces pays, il semble que depuis 1950 le développement ait surtout avantagé les habitants des villes, et non la majorité de la population.

---

<sup>12/</sup> Etant donné qu'il s'agit d'une réunion d'experts, les participants exprimeront leur point de vue personnel; ils ne sont pas censés exposer nécessairement les vues de leur gouvernement, mais bien de procéder à un examen objectif et réaliste des différents aspects de l'industrialisation des petits pays en voie de développement.

## V. INSTITUTIONS ET INDUSTRIALISATION

Quelques uns seulement des 10 pays étudiés ont établi des plans de développement au cours des années 50 et il ressort des études que la plupart d'entre eux n'ont pas eu de stratégie du développement pendant cette période. A la fin des années 60, la plupart des pays considérés avaient un service de planification; dans plusieurs pays, il était dirigé par un conseil national exerçant un pouvoir politique considérable.

Dans sept des dix pays considérés, un ministère de l'industrie (ou de l'industrie et du commerce) a été créé. Seuls la République Dominicaine, la Guyane et Haïti n'ont pas adopté cette forme d'organisation. Dans les pays où le ministère de l'industrie possède une véritable compétence technique (et un pouvoir politique) il a contribué à l'établissement des plans nationaux de développement économique par l'élaboration d'un plan intéressant le secteur industriel. Mais, dans bien des pays, le ministère de l'industrie n'a pas disposé d'une très grande influence et dans l'un d'entre eux au moins, sa réorganisation complète a été prévue - mais non encore réalisée. En Irak et en Syrie, où la plupart des grands projets ont été réalisés dans le secteur public au cours des années 60, le ministère de l'industrie a confié le contrôle de l'exécution et de l'exploitation des projets à un certain nombre d'organismes responsables chacun d'un groupe d'entreprises relevant d'un secteur ou d'une branche d'industrie donnés. Au Ghana, en République Dominicaine et en Guyane, pays d'économie mixte, des entreprises d'Etat relevant de différentes branches d'industrie sont contrôlées par une société publique de gestion. Dans ces pays, le ministère de l'industrie ne s'est pas directement chargé de la mise en oeuvre et de l'exploitation d'entreprises industrielles.

Dans les pays où la plupart des projets industriels relevaient du secteur privé, le ministère de l'industrie et du commerce a exercé un contrôle direct en autorisant les nouveaux projets d'investissement ainsi que les importations de matériel qui leur étaient nécessaires, et un contrôle indirect en accordant des avantages fiscaux aux investisseurs. Cependant, d'une manière générale, le ministère de l'industrie et du commerce ne pouvait que recommander au ministère des finances de modifier le niveau de la protection tarifaire. Au Costa Rica et en Equateur, le ministère est, de plus, chargé de contrôler le rôle joué par le développement industriel dans le programme d'intégration économique avec les pays voisins.

Dans la plupart des pays considérés, le service national du plan coordonne la politique économique. En Equateur, il existe aussi un Comité interministériel du développement industriel. Mais il semble que, dans d'autres pays, la coordination des politiques intéressant l'industrie n'est pas aussi organisée. Ce sont parfois des comités interministériels qui sont chargés de fixer les avantages qui seront accordés aux investisseurs; en Equateur et au Ghana un organisme spécial a été chargé de ces questions.

Plusieurs pays ont reconnu qu'un centre autonome de développement industriel (ou une société de développement) peut faciliter l'élaboration et le financement des nouveaux projets industriels; toutefois, dans la plupart des 10 pays considérés, ces organismes n'avaient pas la compétence technique et l'appui politique qui leur auraient été nécessaires pour jouer un rôle de premier plan dans l'industrialisation du pays.

C'est depuis peu qu'ont été créées, dans certains pays, des institutions financières spécialisées dans le financement industriel à long terme. Toutefois, en Equateur, il y avait au milieu des années 60, cinq institutions de financement : sociétés régionales de développement et une société financière privée. Haïti a utilisé le produit des droits d'importation et d'exportation pour fournir à son institut de développement agricole et industriel des capitaux d'investissement. Même dans les pays où existaient des institutions financières solides, celles-ci ne semblent avoir fait moins appel à des sources extérieures pour financer leurs prêts que les banques de développement industriel l'ont fait dans certains pays en voie de développement plus importants.

#### Organisations spécialisées auxiliaires

La plupart des pays considérés ont atteint un niveau d'industrialisation tel qu'ils ont jugé utile de créer un certain nombre d'institutions spécialisées auxiliaires.

La plupart d'entre eux ont créé un organisme chargé de faire adopter et de surveiller l'application de normes industrielles. Jusqu'à présent, seuls quelques pays ont créé une ou plusieurs institutions de recherche industrielle et c'est aux laboratoires d'Etat et aux établissements universitaires qu'ils font appel pour choisir les technologies et pour les adapter à leurs besoins. Les participants à la réunion pourraient étudier les problèmes particuliers que doivent résoudre les petits pays pour créer et faire fonctionner ces deux genres d'institutions qui sont parfois associées.

Certains pays ont créé des centres de promotion des exportations (ou des instituts du commerce extérieur). Mais, si l'on en croit des descriptions qui en sont données, aucuns de ces institutions, à l'exception de celle qui fonctionne au Costa Rica, ne semble avoir enregistré des résultats particulièrement brillants. Les participants pourraient s'efforcer de déterminer si cette situation tient à ce qu'on n'a pas pris de mesures assez vigoureuses pour rentabiliser les exportations ou la manière dont ces centres de promotion fonctionnent. . Quelques pays ont créé des centres de promotion des investissements, mais aucun n'indique qu'il a créé, dans les pays industrialisés, des bureaux chargés de promouvoir les investissements étrangers. Le peu d'importance attaché à ces efforts de promotion provient-il d'un manque d'intérêt pour les investissements étrangers et les sources extérieures de technologie en général, ou doit-on l'attribuer à d'autres raisons particulières (par exemple le manque de fonds) ? C'est là encore une des questions qui devront être étudiées par les participants.

La plupart des pays qui se sont industrialisés assez rapidement, ont créé a) des institutions de formation industrielle chargées de former les techniciens et la main-d'oeuvre spécialisée nécessaires à l'industrie, et b) des institutions de formation de cadres, pour le perfectionnement des cadres moyens et supérieurs. Les participants à la réunion devraient donc étudier les types de dispositions et d'institutions qui ont donné les meilleurs résultats dans ce domaine, en vue de formuler des recommandations à l'intention des petits pays.

Dans le canevas proposé pour les études sur l'expérience acquise dans ces 10 petits pays, on demandait si la promotion et le contrôle du processus d'industrialisation incombait à un organisme gouvernemental unique. L'impression qui se dégage des réponses reçues est que la plupart des pays ont des mécanismes institutionnels appropriés pour l'élaboration des plans de développement industriel. Toutefois, certains pays n'ont pas reformulé assez souvent leurs plans nationaux de développement, et les plans intéressant le secteur industriel n'ont pas toujours été suffisamment détaillés ou n'ont pas toujours suffisamment tenu compte de la croissance prévue pour les autres secteurs de l'économie. La révision et l'examen périodiques des plans nationaux de développement permettent de juger à quel point les politiques et les mesures intéressant l'industrie ont efficacement contribué à la réalisation du plan, mais cette possibilité n'a pas toujours été pleinement exploitée.

Ayant constaté l'importance croissante du développement industriel, les gouvernements de la plupart des pays considérés en ont confié la responsabilité à un département ministériel ou à un autre organisme. Certes, le plus souvent, le ministère est, en dernière analyse, responsable du développement industriel, mais il n'en demeure pas moins que son action s'inscrit dans le cadre d'objectifs et de politiques économiques et sociaux plus larges. Les responsables politiques de l'industrialisation ne peuvent jamais déterminer en toute liberté les conditions et les politiques qui ont une influence directe sur le développement industriel; il leur arrive même de ne pas réussir à s'assurer les appuis nécessaires à la mise en oeuvre des plans et des politiques qu'ils jugent indispensables à un développement industriel harmonieux; souvent des décisions importantes sont prises sous l'influence de pressions et de considérations d'ordre politique; certaines, qui ont des incidences directes sur le développement industriel sont prises par d'autres ministères ou par d'autres organismes. Compte tenu de ces contraintes, les participants à la réunion devraient examiner les mesures qui peuvent être prises pour améliorer l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques industrielles dans les petits pays.

La rationalisation des mécanismes institutionnels est une tâche qui incombe directement aux gouvernements. Si, dans quelques-uns des 10 pays envisagés, le développement industriel relève d'une ou de quelques institutions aux attributions bien précises, dans d'autres, les fonctions les plus importantes intéressant la création d'entreprises sont assumées par une multiplicité de services dispersés dans l'administration et le secteur privé. Dans quelques pays seulement, un seul ministère ou un seul organisme a animé avec suffisamment de vigueur la poursuite de l'industrialisation pour qu'on puisse lui accorder une valeur d'exemple aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

Le pouvoir du ministère ou de l'organisme responsable du développement industriel n'est pas toujours augmenté en proportion de la contribution croissante de l'industrialisation au développement économique. Dans certains cas, le ministère ou l'organisme en question a manqué de personnel compétent; dans d'autres cas, il n'a pas obtenu les appuis politiques nécessaires à la mise en oeuvre d'activités et de politiques nouvelles intéressant le développement industriel.

Il est difficile de coordonner les efforts d'un nombre croissant d'institutions auxiliaires de soutien. Les participants à la réunion voudront peut-être examiner les dispositions institutionnelles (création de larges comités nationaux responsables du développement industriel, par exemple), qui ont le mieux permis de coordonner les diverses activités que, comme le montre l'expérience, les pays doivent mener pour promouvoir et encourager le développement industriel.

Tableau 1

Quelques données économiques de base relatives à 10 petits pays

	Population (millions d'habitants)	PIB par habitant		Augmentation annuelle du PIB réel	
		1970 (C.E.U.)	PIB 1970 (millions de dollars)	1960-1970 %	1950-1960 par an
<u>Economie à croissance assez rapide 1/</u>					
République arabe syrienne	6,09	290	1 750	7,1 <sup>2/</sup>	2,0 <sup>3/</sup>
Costa Rica	1,72	560	970	5,8	4,0 <sup>3/</sup>
Irak	9,67	320	3 090	6,5 <sup>2/</sup>	5,3 <sup>3/</sup>
Bolivie	4,93	180	870	5,6	0,2
Equateur	6,09	290	1 740	5,2	4,9
<u>Economie à croissance plus lente 2/</u>					
République Dominicaine	4,06	350	1 430	3,7	3,9
Guyane	0,74	280	370	2,9 <sup>2/</sup>	3,7
Ghana	0,64	310	2 640	2,6	4,0
Haïti	4,06	110	580	1,6	1,9
Uruguay	2,80	880	2 370	1,1	2,1

Source : Population et PIB - Atlas de la Banque mondiale, 1972.  
Augmentation du PIB - Manuel de statistiques du commerce international et du développement, Nations Unies, 1972, tableau 6.2.

- 1/ Augmentation annuelle du PIB réel dans les années 60 supérieures à 5 %.
- 2/ Augmentation annuelle du PIB réel dans les années 60 inférieures à 5 %.
- 3/ 1960-1969.
- 3/ 1960-1969.
- 3/ 1953-1960.

Tableau 2

**Évaluation des taux de croissance annuels cumulés du PIB et contribution des principales activités de l'économie dans la période 1950-1970**

<b>Économies à croissance rapide</b>			<b>PIB</b>	<b>Agriculture</b>	<b>Industries manufacturières</b>
République arabe syrienne	1950-1960 ✓		2,8	-4,0	7,9
	1960-1970		6,6	6,5	5,6
Côte d'Ivoire ✓	1950-1960		7,8	2,3	9,0
	1960-1970		8,5	7,9	9,0 ✓
Irak ✓	1950-1960				
	1960-1970		7,7	6,3	7,9
Bolivie	1950-1960 ✓		-0,6	0,9	-2,3
	1960-1970		5,5	-2,1	7,4
Equateur	1950-1960		4,9	4,4	4,7
	1960-1970		5,4	3,6	7,1
<b>Économies à croissance lente</b>					
République Dominicaine ✓	1950-1960		6,1	5,1	6,8
	1960-1970		7,3	5,7	8,1
Cuba ✓	1950-1960		6,8	7,6	8,3
	1960-1970		5,9	2,7	7,7
Chili	1950-1960		6,3	6,7	6,3
	1960-1970		8,7	3,8	5,4
Inde	1950-1960		1,7	1,3	0,6
	1960-1970		1,6	1,1	2,6
Israël	1950-1960		2,1	-0,1	3,9
	1960-1970		1,4	1,7	1,3

Source : Études sur l'impulsion donnée aux différents pays.

✓ Chiffres basés sur des estimations de PIB en prix constants; l'évaluation pour les autres pays est faite en prix constants.

✓ 1950-1960.

✓ 1960-1970.

✓ Y compris les industries extractives et les services.

**Tableau 1**

**Contribution des principaux secteurs au développement économique dans 10 petits pays, 1950-1970**

(Contribution en pourcentage à l'évolution du PIB)

		Agriculture	Industrie manufacturière	Pêche et Industries extractives	Autres secteurs
<b><u>Economie à croissance assez rapide</u></b>					
République arabe syrienne	1950-1960	27	27	-	73
	1960-1970	20	15	5	60
Costa Rica*	1950-1960	9	20	-	71
	1960-1970	22	21	-	57
Irak*	1950-1960	-	-	-	-
	1960-1970	19	10	25	46
Bolivie	1950-1960	-	-	-	-
	1960-1970	27	17	24	69
Equateur	1950-1960	34	15	-	51
	1960-1970	23	22	-	55
<b><u>Economie à croissance plus lente</u></b>					
République Dominicaine*	1950-1960	16	17	4	63
	1960-1970	13	20	1	66
Guyane	1950-1960	68	4	28	46
	1960-1970	20	14	22	46
Ghana	1950-1960	24	21	2	53
	1960-1970	22	40	27	39
Haïti	1950-1960	18	4	7	71
	1960-1970	12	18	5	65
Uruguay	1950-1960	-	39	-	61
	1960-1970	10	26	-	36

Source : Etudes sur l'expérience acquise dans quelques pays.

\* La contribution au PIB a diminué au cours de cette période; la contribution des "autres secteurs" est par conséquent accrue en pourcentage des apports des secteurs dont la contribution à l'accroissement du PIB a été positive.

\* Chiffres calculés à partir des estimations de PIB en série constante; les estimations pour les autres pays sont faites en prix constants.

Tableau 1

**Contribution des principaux secteurs de l'économie au PIB  
en 1950, 1955 et 1960 dans 10 pays arabes**

	Agriculture (pourcentage)			Industries manufacturières (pourcentage)			Pétrole et industries extractives (pourcentage)		
	1950	1955	1960	1950	1955	1960	1950	1955	1960
<b>Économie à orientation secteur agricole</b>									
République arabe syrienne	37 <sup>✓</sup>	21	21	12	10	16	-	-	-
Costa Rica	71	24	23	14	17	19	-	-	-
Irak		17	10		10	10		37	31
Bolivie	32	31	10	14	12	14	25	12	13
Égypte	39	37	31	15	15	10	-	-	-
<b>Économie à orientation secteur industriel</b>									
République Dominicaine	21	10	15	17	17	10	2	2	2
Ceylan	24	26	19	16	10	12	10	11	20
Chili	49	51	43	21	21	31	0	5	3
Israël	50	50	40	11	10	11	1	1	2
Uruguay	19	14	15	20	21	23	✓	✓	✓

Source : Études sur l'importance de quelques pays.

✓ 1963.

✓ les industries extractives sont comprises dans les industries manufacturières.

**Tableau 5**

**Evolution de la production manufacturière de la province de Québec**

Année de recensement industrielle	Valeur en millions de dollars	Petites entreprises	Total	Estimation de l'emploi total dans l'industrie manufacturière		Nombre d'entreprises employant plus de 100 personnes	
				1971	1972	1971	1972
1969	35 000	61 000	107 000	172 000	363	42	
1970	4 000	15 000	23 000	105 000	542	55	
1971	64 000	59 000	143 000	153 000	1 284	n.o.	
1972	135 000	112 000	145 000	176 000	414	44	
1973	175 000	69 000	88 000	273 000	779	72	
n.o.	n.o.	n.o.	n.o.	n.o.	n.o.	n.o.	
1969	n.o.	n.o.	n.o.	25 000	239	40	
1970	68 000	186 000	254 000	562 000	1 957	110	
n.o.	n.o.	n.o.	n.o.	85 000	n.o.	n.o.	
1968	100 000	69 000	169 000	207 000	1 485	208	

1968 : Chênes sur l'exploitation agricole dans différents pays.  
n.o. : Informations non communiquées.

1970 : Moins de 10 personnes.

1971 : Moins de 100 personnes.

1972 : Moins de 100 personnes.

Tableau 6

Secteurs de la production manufacturière dans 10 petits pays

	Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (S. E. U.)		Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier en monnaie locale		Année de base pour l'évaluation de la valeur ajoutée	Taux de change utilisés pour la conversion
	1950	1970	1950	1970		
Brésil	210	306	355	2 376	3 464	4 030
Irak		153	326		98	219
Ghana	86	160	273	102	200	340
Indonésie	118	173	238	1 922	3 052	6 040
République arabe syrienne	79	137	235	305	521	895
République Dominicaine	57	104	226	69	125	274
Coste Rica	25	67	173	185	477	1 211
Haïti	39	34	70	466	409	835
Haïti	29	31	40	146	155	200
Ouganda	11	13	26	22	27	57

Source : Etudes sur l'expérience acquise dans différents pays.

1/ Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier aux prix courants et non au coût constant des facteurs.

2/ Dans la plupart des cas, ces estimations sont calculées au coût constant des facteurs.  
3/ 1953.

Tableau 7

Part des exportations de produits manufacturés  
dans le total des exportations

(en millions de dollars des Etats-Unis)

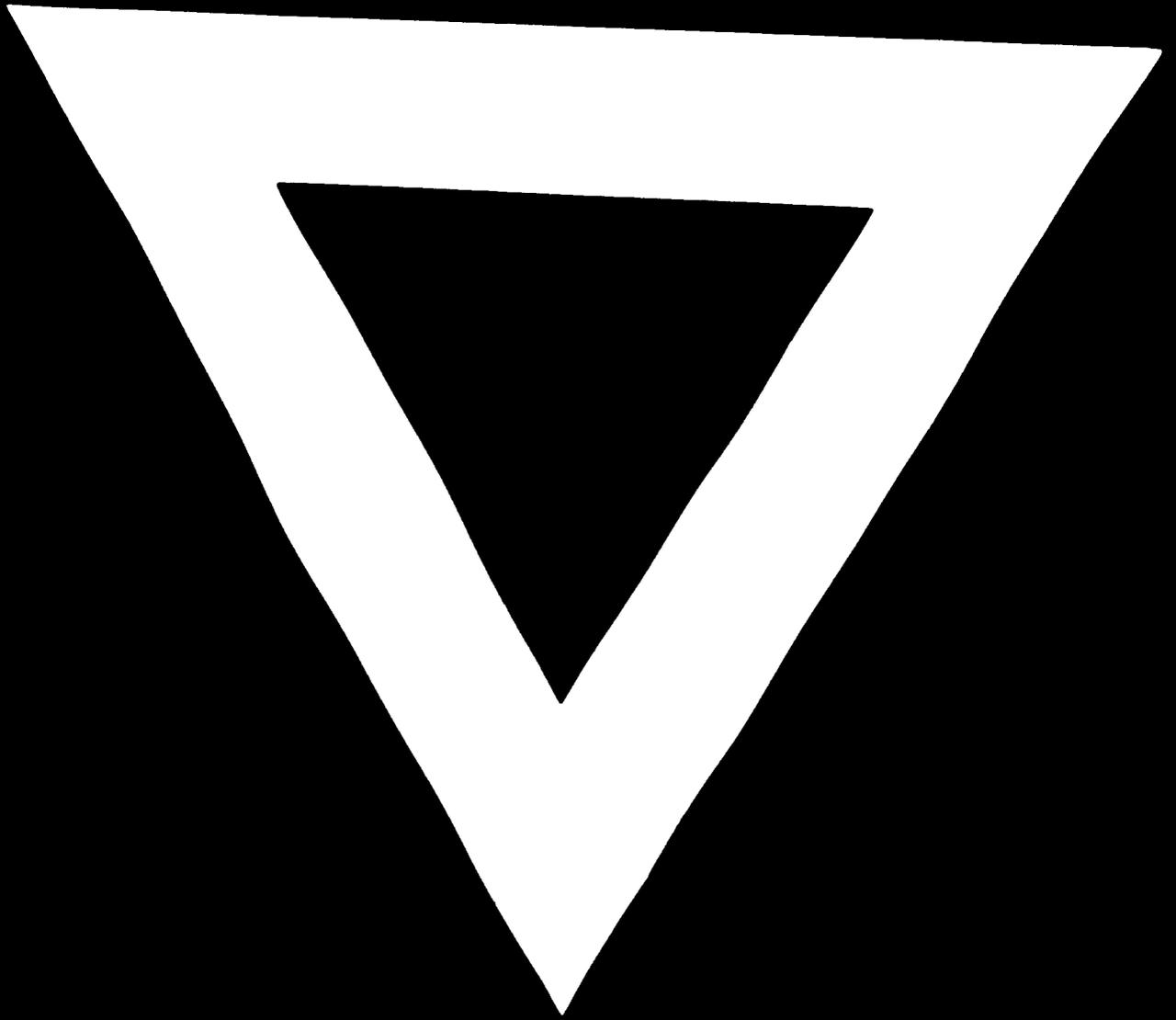
	Total des exportations			Exportations de produits manufacturés		
	1950	1960	1970	1950	1960	1970
Bolivie	93	66	231	0,4	0,5	1,5
Costa Rica			231			67,0
République Dominicaine	87	174	214	3,4	4,5	5,9
Equateur		95	183		5,3	22,0
Ghana	155	232	457	8,8	18,0	30,0
Guyane	25	62	131		2,6	3,2
Haïti	30	30	37 <sup>a/</sup>	10,4	12,0	13,0 <sup>a/</sup>
Irak	148 <sup>b/</sup>	700 <sup>b/</sup>	1 240 <sup>b/</sup>	6,5	6,5	47,0
République arabe syrienne	105 <sup>c/</sup>	107	180	14,2	28,6	16,5
Uruguay	254	129	232	186,8	82,3	172,0

Source : Etudes sur l'expérience acquise dans certains pays.

a/ 1969.

b/ Y compris les exportations de pétrole brut.

c/ 1953.



**75.04.09**